

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

En lien avec le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes des Villes Sœurs concernant des travaux dans divers bâtiments communaux (la toiture de la mairie, des changements de huisseries à l'école, à la salle des fêtes et aux vestiaires de football), j'ai plaisir à vous annoncer l'attribution d'une aide de 24 734 €, représentant 30 % du montant HT.

Sur cette même thématique de la maîtrise énergétique, nous sommes dans l'attente du retour d'instruction d'un dossier déposé en parallèle auprès du conseil départemental de la Somme. La subvention attendue représente 40 % du montant total HT des travaux.

En déclinaison de la loi du mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notre commune est sollicitée pour définir des zones d'accélération pour l'implantation d'énergies renouvelables (ZaENR). À cet effet, un registre est ouvert en mairie jusqu'à la fin du mois. Toutes observations sont les bienvenues.

Outre le vote du budget 2024, le conseil municipal, réuni le 6 avril, a reconduit à l'identique les taux d'imposition de 2023 pour la taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti : le détail est donné à la page suivante.

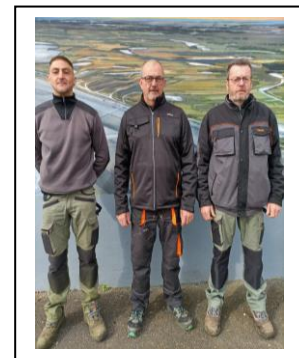
Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sera de 20.25 % (une hausse de 5 % a été votée lors d'un conseil municipal précédent (majoration possible définie par les services de l'Etat de l'ordre de 5 à 60 %).

C'est avec regret que je vous informe de la démission de Mme Corinne DEPOILLY de son poste de Conseillère Municipale, le 12 avril dernier. N'étant pas en adéquation avec la façon et certains choix que nous avons été amenés à faire, elle n'a pas souhaité aller à l'encontre de ses principes et convictions. Je la remercie pour son investissement pour la commune durant ces quelques années et lui souhaite bonne continuation.

En lien avec l'absence prolongée d'un agent communal, la commune a procédé au recrutement de Monsieur Jacky MORCHAIN – sur la base d'un Contrat à durée déterminée de 12 mois. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Par l'intermédiaire de ce bulletin, un retour est fait sur plusieurs animations proposées dernièrement par les associations ainsi que celles à venir en cette fin d'avril et en ce début mai ; démontrant une dynamique associative toujours renouvelée.

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 23 Avril 2024.



1. Budgets

Budget communal

Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 1 266 681.98 €
Section d'investissement à : 155 164.17 €

Budget assainissement

Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 50 488.10 €
Section d'investissement à : 71 570.03 €

Budget location bâtiments

Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 133 151.28 €
Section d'investissement à : 35 727.81 €

Budget camping

Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 50 830.67 €
Section d'investissement à : 17 713.51 €

2. Taux d'imposition 2024

Vote les taux :

- Taxe foncière bâti : 46.28%
- Taxe foncière non bâti : 34.71%
- Taxe habitation : 20.25%
- Majoration de la taxe d'habitation à 5%

Soit un produit fiscal attendu de 422 351 €

3. Projets d'investissement 2024 :

- Achat d'un tracteur tondeuse
- Réalisation de bateaux pavés : trottoirs
- Réfection des caniveaux rue Barre Duquesne et rue du Moulin
- Réfection complète de la toiture de la Mairie et de la salle du Conseil + renfort d'une pièce de charpente
- Ecole : remplacement du double bloc porte d'entrée
- Salle des fêtes : toiture réfection pan incliné espace cuisine, modification collecte de l'eau pluviale, remplacement du bloc porte d'entrée et achat d'un lave-vaisselle
- Vestiaires football : remplacement de diverses menuiseries extérieures
- Restaurant et cantine : hydrofuge murs extérieurs

4. Subventions aux associations 2024

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2024
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 700 €
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	1 250 €
ASS AMIS DES AINES	700 €
ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE DE PLAINE ET GIBIERS	290 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	700 €
CLUB DE PETANQUE	200 €
COMITE DES FETES	1 095 €
COMITE DE JUMELAGE	500 €
COOPERATIVE COLLEGE MERS LES BAINS	640 €
COW SECTION FOOT	1 800 €
HARMONIE MUNICIPALE	1 100 €
UNC	280 €
COOPERATIVE ECOLE WOIGNARUE	2 000 €
DE LA SOMME A BELLEFONTAINE	100 €
SMUR EU	395.50 €
COLLEGE DE GAMACHES	40 €
ONIVAL LONG COTE	500 €

Concertation publique autour des Zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZaENR)

Le cadre : afin de répondre aux objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables établis dans le SRADDET, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, fixe aux communes la définition de zones d'accélération pour l'implantation des énergies renouvelables (ZaENR) sur leur territoire.

Organisation :

Ce travail d'identification des zones d'accélération doit s'inscrire dans le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

La commune de Woignarue située dans la zone des grands sites de France et au regard de ses caractéristiques spécifiques, relève d'un périmètre de protection particulier.

Parmi la procédure : une concertation du public : pour votre information un registre est actuellement ouvert en mairie – consultable aux heures d'ouverture – afin d'y consigner vos observations relatives

CONCERTATION



Retour sur l'assemblée générale de l'association du jumelage, le 6 Mars

Outre la présentation des rapports d'activité et financier, les échanges ont porté sur l'organisation de deux évènements phares de l'association :

➤ **Le marché artisanal des 27 et 28 avril** – dont vous trouverez l'affiche **en page 9** : Comme à l'accoutumée, l'association table sur 22 exposants (18 inscrits à la date de l'assemblée).

➤ **Le séjour de l'association à Wehrden, programmé du 9 au 12 mai** :

Il est à noter que le déplacement en bus sera organisé conjointement avec l'association du jumelage de St Quentin-La-Motte (jumelage avec une bourgade voisine de Wehrden, à savoir Beverungen-Amelunxen). 26 membres de l'association woignarusienne feront le déplacement en bus (20 personnes pour St Quentin-La-Motte).

Au cours de l'instance, le programme du séjour a été dévoilé, les formalités administratives ont été rappelées. Les derniers ajustements ont ainsi été réalisés.

Le président Daniel TOULET, entouré des adhérents de l'association préparent activement ces deux évènements.



2025 est déjà « dans toutes les têtes », avec la célébration des 60 ans du jumelage avec Wehrden

Retour sur le concours de manille du COW Football, le 16 Mars

Ce sont presque 30 équipes qui se sont affrontées dans la bonne humeur ; à la recherche du meilleur classement possible.

Puis les cartes ont laissé place à un repas festif qui a réuni 80 personnes.



COMPTAGE DU GIBIER DE PLAINE AU SORTIR DE L'HIVER

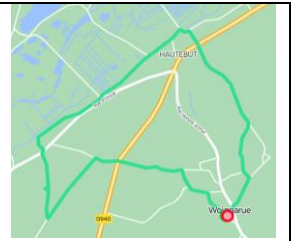


L'Amicale des propriétaires chasseurs de WOIGNARUE en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme a organisé **le samedi 23 mars** son comptage annuel de gibier de plaine. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour cette matinée. Le déroulement de ce type de comptage s'effectue par battue à blanc. Des marcheurs poussent le gibier vers des personnes postées qui ne comptent que les lièvres et perdrix passant uniquement à leur droite pour éviter les doubles comptages. 370 hectares ont été arpentés dans la matinée sur 5 traques distinctes. Le bilan de ce comptage démontre cette année, une hausse de la population de lièvre et une légère augmentation de la population de perdrix.

L'Amicale remercie les entreprises et agriculteurs pour le prêt des véhicules afin d'assurer le transport et la boulangerie LEPAGE pour le pain.

Christophe DEVILLERS

Première randonnée casse-croûte organisée par les parents d'élèves du RPI Woignarue et Bourseville



La première rando, organisée ce dimanche 24 mars par les membres de l'association des parents d'élèves du regroupement pédagogique Woignarue-Bourseville a connu un joli succès, avec pas moins de 40 participants de tous âges.

Deux parcours savamment définis autour du village étaient proposés, respectivement de 4 et de 8 kilomètres.

Les randonneurs se sont retrouvés autour d'un repas convivial partagé dans l'esprit des 3P (Pain Pâté Pinard) ; selon la formule, après l'effort le réconfort



L'harmonie municipale en Alsace

Durant le week-end du 30 mars au 1er avril, une trentaine de membres de l'harmonie municipale ainsi que leur famille se sont déplacés en Alsace, et plus exactement à Pfulgiesheim, pour fêter les 25 ans d'échanges amical et musical ; en la circonstance une belle manière pour notre harmonie de participer au début des festivités célébrant les 100 ans d'existence de l'harmonie Concordia.

Nous avons été reçus, comme de coutume, chez les différents membres de l'harmonie Concordia.

Nos remerciements tous particuliers à Monsieur Michel DEVILLIER – natif de Woignarue - cheville ouvrière de ce séjour et des liens d'amitié tissés au long de ces années.

Durant notre séjour, nous avons pu apprécier diverses spécialités locales, sans oublier la visite d'une cave ainsi qu'une dégustation.

Le dimanche, une visite de Colmar avait été organisée par nos amis alsaciens, avec visite de la ville en petit train, ainsi qu'une ballade en barque sur la "petite Venise".



Cette journée fût suivie par un concert donné par les 2 harmonies réunies, qui fût très apprécié par un public enthousiaste et venu nombreux.



Michel DEVILLIER – 1^{ER} RANG – debout – 13^{ème} en partant de la gauche

La soirée s'est terminée autour d'un repas très convivial.

Pour marquer les 25 années d'échange, l'harmonie Concordia nous a remis un tilleul, qui a été planté sur la place de la mairie dès notre retour (déjà un beau sujet). *Ne dit-on pas qu'un tilleul peut vivre aisément 500 ans, voire davantage !*



Pour ne pas être en reste, Lionel PALANDRE – notre chef de musique - leur a confectionné une représentation de 3 pupitres en bois, entourés d'une portée avec clés de sol.

Nous remercions nos amis alsaciens pour leur accueil toujours aussi chaleureux et nous leur avons donné rendez-vous en terre Vimeusienne.

La présidente - Corinne DAMIS

La chasse aux œufs de l'Association des parents d'élèves a fait des heureux

Une effervescence particulière régnait autour de l'école Arc en Ciel en ce 13 avril après-midi et pour cause les cloches et les lapins de pâques avaient caché des œufs colorés en plastique ainsi que des indices pour retrouver les vrais chocolats à distribuer parmi une cinquantaine d'enfants. Tandis que les plus petits s'affairaient à trouver les quelques 300 œufs colorés, répartis autour de l'école de Woignarue, les plus grands devaient récolter des indices pour trouver les cachettes des chocolats. C'est ainsi qu'un groupe, formé d'enfants du CP au CE2, a œuvré pour trouver le savoureux butin par l'intermédiaire d'un parcours les conduisant de la boîte aux lettres à la boîte à livres ...

Un autre groupe d'enfants du Cours Moyen a dû examiner des décorations et faire preuve de grande observation en suivant le chemin des paquets de bonbons jusqu'à la mairie, avant de mettre la main sur les paquets de chocolats à partager ! Un goûter partagé dans la bonne humeur avec les enfants et les parents a ponctué cet évènement ; « cerise sur le chocolat », une météo très clémente régnait.



A l'agenda

Association du jumelage
Le 22^{ème} marché artisanal vous attend
les 27 et 28 Avril !

Le COW Football vous informe

28/04/2024		
Seniors D6		
 Hautvillers AS Seniors 2	13:00	Woignarue CO Seniors 2
Seniors D3		
 Woignarue CO Seniors 1	15:00	Mers AC Seniors 1

Vente de muguet ce mercredi 1^{er} Mai matin par l'association des parents d'élèves du RPI



2 lieux : Woignarue : place de l'abbé Holleville
Bourseville : carrefour central (intersection Bourseville/Vaudricourt/Frivilles/Cayeux) ou autre lieu qui sera précisé via la page Facebook APE.



Cérémonie commémorative du 8 mai 2024

- 11h30** Rassemblement des Sociétés devant la salle polyvalente « Charles Lecat ».
- Défilé avec l'Harmonie Municipale, le Corps Local des Sapeurs-pompiers et la Section UNC.
- Dépôt de gerbe à la stèle par l'UNC avec allocution.
- Dépôt de gerbe au monument aux Morts avec allocution
- 12h45** Distribution de friandises aux enfants et vin d'honneur à la salle polyvalente
- 13h15** Repas de l'UNC à l'Escale du Hâble au Domaine de la mer
- Prix du buffet froid : 25 €
- Inscriptions avant le 29 avril 2024 auprès de Michel Tavernier ou de Jacques DEVILLERS
- Comptant sur votre présence,

Autres manifestations en mai

Samedi 4	Concours de pétanque au stade (14h00)
Samedi 11	Concert Fête d'Hautebut (17h30)
Dimanche 12	Déplacement du Jumelage chez leurs homologues allemands
Jeudi 16	Repas des Aînés à la salle Charles Lecat
Lundi 20	Brocante du Comité des fêtes

Vie citoyenne



Communication de la Communauté de Communes des Villes Sœurs

Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique

La Communauté de Communes des Villes Soeurs (CCVS) propose aux habitants du territoire une aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). La subvention, limitée à un vélo par personne, sera calculée sur une base de 25% du coût d'achat d'un vélo neuf, plafonnée à 150 €.

Pourront bénéficier de la subvention, les personnes physiques majeures justifiant de leur résidence dans l'une des communes du périmètre de la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Le formulaire est téléchargeable sur : <https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/transport-mobilite/aide-veloelectrique/> ou disponible sur demande.

Service Enfance Jeunesse -

Cet été, la CCVS organise 2 séjours pour les jeunes du territoire :

<p>Tarif : 260 € (uniquement pour les résidents des 28 communes) / 780 € (pour les extérieurs)</p>	<p>Tarif : 280€ (uniquement pour les résidents des 28 communes)/ 840€ (pour les extérieurs)</p>

DATES A RETENIR	
Jusqu'au 5 MAI	1. Retour des dossiers administratifs et des documents par mail (enfancejeunesse@villes-soeurs.fr) ou à la CCVS. UNIQUEMENT POUR LES JEUNES N'AYANT PAS RENDU DE DOSSIER 2024.
Du 14 MAI (9h) au 28 MAI (23h59)	2. Pré-réserve tion OBLIGATOIRE sur le PORTAIL FAMILLE . Seule la pré-réservetion permettra le passage de votre enfant en Commission d'attribution des places.
31 MAI	3. Commission d'attribution des places. (Présence uniquement des membres de la commission) Les réponses (« Dossier retenu ou Liste d'attente ») seront communiquées par mail.
Jusqu'au 10 JUIN	4. Retour du « Complément de dossier d'inscription séjour été 2024 » par mail ou à la CCVS. Uniquement pour les dossiers retenus ayant eu la réponse par mail.
17 JUIN - 17h30 18 JUIN - 17h30	5. Réunion d'information à la CCVS <ul style="list-style-type: none"> Séjour « A l'abordage » Séjour « Corse »

Nous rappelons que les places aux séjours sont attribuées dans l'ordre des pré-réervations effectuées sur le Portail Famille, en respectant la hiérarchisation des critères d'admissibilité par le Service Enfance Jeunesse.

Sans pré-réserve**tion faite, entre le 14 mai (9h) et le 28 mai (23h59), le dossier de votre enfant ne pourra pas passer en Commission d'attribution des places.**

UN MINIBUS VIENT VOUS CHERCHER !

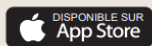
Votre Communauté de communes propose un service gratuit de «Transport à la demande» (TAD), ouvert aux habitants et aux touristes pour se déplacer sur le territoire, vers les centres-villes et commerces.

RÉSERVEZ !



Le centre d'appel est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le samedi de 9h00 à 12h30.

Téléchargez l'application « My Mobi » !
Cherchez « Villes Soeurs Mobilité »



QUAND DOIS-JE RÉSERVER ?

- Du lundi au vendredi, vous avez jusqu'à 17h30 la veille de votre trajet pour faire votre réservation.
- Pour un trajet le lundi matin, pensez à réserver avant 12h30 le samedi.
- Votre trajet peut être réservé jusqu'à 30 jours à l'avance !
- Les horaires d'arrivée sont garantis au plus tard à 9h, 12h, 14h et 17h.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Vous avez réservé par téléphone au 02 32 18 40 70, sur internet ou avec l'application.

À l'aller comme au retour, votre temps de trajet dépend du nombre de passagers et d'arrêts à desservir. Le mini-bus ne s'arrête qu'aux arrêts réservés ! Votre horaire de prise en charge vous sera communiqué par sms ou par e-mail.

Communauté de communes des Villes Soeurs
12 Avenue Jacques Anquetil 76260 Eu
02 27 28 20 87 | villes-soeurs.fr

Un service de la Communauté de communes des Villes Soeurs

TAD

Le TRANSPORT à la DEMANDE

pour se déplacer dans nos 28 communes !

GRATUIT!

RDV PROFESSIONNEL

RDV MÉDICAL

COURSES

BIBLIOTHÈQUES

SPORT O2S, O2 FALAISES...

SORTIES LOISIRS, TOURISME

villes soeurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
eMobilité

LES POINTS D'ARRÊTS

- **ALLENAY**
Rue de Ault (croisement rue Journal Orphée)
- **AULT**
- Bois de Cize, route de Caspou
- Bellevue, avenue du Général Leclerc (croisement rue Aragon)
- Place de Gaille (église)
- Place de Tassigny (proximité Plage Ault-Ochival), rue Saint-Vallery (croisement avenue du Casino)
- **BAROMESNIL**
Rue de la Croix Blanche
- **BEAUCHAMPS**
Place du Général Leclerc
- **BOUVAINCOURT**
Mairie-école, rue de la République
- **BUIGNY-LES-GAMACHES**
Église, grande Rue
- **CRIEL-SUR-MER**
- Mairie, rue de l'Hospice
- Plage, parking de la plage
- Merail (Vél centre, rue de la Mer / rue du Tréport)
- **DARGNIES**
Mairie, place de la mairie
- **EMBRÉVILLE**
Place Paulin Carrette
- **ÉTALONDES**
- Rue de Briquet
- École, place de l'église
- **EU**
- Place Guillaume le Conquérant (sauf vendredi matin)
- Place de la Trinité - Hôpital, rue Digne Carreaux
- Champs de Mars (vendredi matin uniquement), boulevard Thiers
- Mont Vilot (tribune du Parc), 19 route de Mancheville
- Mont Vilot, rue du Docteur Roux
- Saint Laurent, rue de Rome
- **FLOCOQUES**
- Ruisseau d'Estendes
- Camping, allée des Pommeiers
- **FRIAUCOURT**
Place du Général Leclerc
- **GAMACHES**
- Camping, allée des Mésanges
- Mairie, place Maréchal Leclerc
- **INCEVILLE**
- Goussauville, rue Alfred de Musset
- Mairie, place de l'église
- **LE MESNIL-RÉAUME**
Rue René Descartes (école/salle des fêtes)
- **LE TRÉPORT**
- Front Forest, esplanade Louis Aragon
- Office de tourisme (OT), quai Sadi Carnot
- Gare SNCF, place Pierre Sémard
- Centre aquatique (O2 Falaises), avenue du Maréchal Foch
- Terrasse, collège du Tréport
- **LONGROY**
- Gare, chemin de la gare
- Centre, rue Clémenceau (croisement, rue de la Libération)
- **MELLEVILLE**
Rue des Tillands (croisement rue des Ormelets)
- **MERS-LES-BAINS**
- Grand Marais, avenue Curie
- Place du marché (Prairie)
- **MILLEBOSC**
Rive de la forêt (Mairie)
- **MONCHY-SUR-EU**
Rue Pasteur/rue du Moulin
- **OUST-MAREST**
- Mairie, route de Paris
- Marest, route de Paris
- **POINTS-ET-MARAIS**
Place de la mairie
- **SAINT-PIERRE-EN-VAL**
- Rue de l'Épaulé (Mairie)
- Le Fresno, place du Fresno
- **SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY**
- Rive de Saint-Vallery (Hôtel), (croisement rue des casernes)
- Trévil, rue du Trévil
- **SAINT-RÉMY-BOSCROCOURT**
Rue des Antonins (mairie-école)
- **WOIGNARUE**
- Hautbut, rond-Point D940 - D463
- Place de l'église, grande rue / rue Abbé Helleville

villes soeurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
eMobilité

**Le TAD s'arrête uniquement pour les passagers ayant réservé !
C'est un service GRATUIT!**

RÉSERVEZ !

02 32 18 40 70

Téléchargez l'application « My Mobi » !
Cherchez « Villes Soeurs Mobilité »

Le secrétariat de mairie est à votre disposition aux horaires habituels :

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00
Mardi	Ouvert de 8h30 à 12h00	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	Fermé	Ouvert de 14h00 à 17h00
Vendredi	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://www.woignarue.com>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue>